



mars 2009

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 84

Cartes Nationales d'Identité - Passeports

N'oubliez pas de vérifier leur validité !

Les délais pour l'obtention ou le renouvellement d'une carte nationale d'identité sont d'environ 5 semaines. A l'approche de la période estivale, ces délais s'allongent de plus en plus, parfois jusqu'à 10 - 12 semaines.

Les délais pour un passeport sont d'environ 3 semaines.



URBANISME PRATIQUE—N°12

Quelles règles pour les coupes et abattage de bois?

Les coupes et abattages de bois, même sur les parcelles privées, sont soumis à un certain nombre de règles selon le classement de la parcelle au PPRN (voir Echos du mois de janvier) ou selon qu'elle fasse partie ou non d'un espace boisé classé.

Si la parcelle est classée en PPRN les coupes sont, selon la zone, réglementées ou soumises à conditions :

• **Zone Rt** : les arbres devront être régulièrement élagués et les produits de coupe et d'élagage devront être évacués, broyés sur place ou détruits sur place au fur et à mesure.

• **Zone Rg** : Sont interdites les coupes de bois à blanc à l'exception de celles concernant les robiniers.

Il est recommandé sur les biens et activités existantes de conserver les bois classés en « espaces boisés classés au PLU et les haies existantes ». Il est également recommandé de reboiser certaines parcelles notamment les plus pentues.

• **Zone Bt** : les arbres devront être régulièrement élagués et les produits de coupe et d'élagage devront être évacués, broyés sur place ou détruits sur place au fur et à mesure.

• **Zone Bg** : Sont interdites les coupes de bois à blanc à l'exception de celles concernant les robiniers.

Il est recommandé sur les biens et activités existantes de conserver les bois classés en « espaces boisés classés au PLU et les haies existantes ». Il est également recommandé de reboiser certaines parcelles notamment les plus pentues.

Si la parcelle est située dans un espace boisé classé (visible sur les plans du Plan Local d'Urbanisme) au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme, les coupes sont soumises à déclaration préalable au titre de l'article R 421-23 du Code de l'Urbanisme, les dossiers de demande sont disponibles sur le site Internet de la commune, rubrique urbanisme.

Sur la commune certain nombre d'espaces boisés sont classés : le bois des châtaigniers, le parc de la sathonette, ... *D. L.*

Vigilance

Vous avez peut-être reçu dans votre boîte aux lettres une proposition d'assurance pour couvrir les frais consécutifs à d'éventuelles fuites sur l'alimentation en eau potable de votre résidence. Le SIENEL vous informe que ni le syndicat des eaux, ni la société fermière (SDEI) qui assurent la gestion de l'alimentation en eau potable de notre commune, ne sont impliqués dans cette démarche purement commerciale.

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
 Directeur de publication: Pierre GOUBET
 Rédaction, fabrication et distribution :
 Equipe municipale de bénévoles

HORAIRE D'HIVER DE LA DÉCHETTERIE
 (Z. I. de la Tuilière à Miribel)
 Du lundi au vendredi :
 de 9 h à 12 h 30
 et de 14 h 30 à 17 h 30
 Le samedi :
 de 9 h à 12 h 30
 et de 14 h à 17 h

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
 lundi, mercredi, vendredi :
 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
 mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
 jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 Tel. 04 78 55 14 08
 e-mail : echosstmau@hotmail.com
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

AGENDA de

MARS

- Ven 6 : Table d'hôte aux saveurs brésiliennes, centre J. Brel, à 19 h 30, 14 €
- Sam 7 : A. G. de l'U.N.C.A.F.N., salle des fêtes — théâtre au centre Marcel Cochet, 20 h 30
- Dim 8 : hommage à Jimmy Hendrix par l'Académie de Musique de la CCMP, Allégré, 18 h
- Ven 13 : Soirée Saint Patrick à 20 h 30 au Mas Rillier. Avec Jim Rollands et le groupe Celtic de l'Académie de Musique de la CCMP
- Sam 14 : concert organisé par CLARA, salle des fêtes
- Dim 15 : repas mi-Carême organisé par la Croix Bleue des Arméniens, salle des fêtes
- Ven 20 : café-théâtre au Centre Marcel Cochet, 20 h 30
- Dim 22 : brocante musicale, salle des Fêtes, 10h-18h — Randonnée à Crémieu avec le Centre Marcel Cochet
- Lun 23 : café lecture à 14h 15 à la bibliothèque
- Ven 27 : thé dansant avec les Anciens de RPF Toray, salle des fêtes
- Sam 28 : soirée "crêpes" avec le Sou des Écoles, à partir de 20 h, salle des fêtes

LE CARNET

- ◇ **Naissances**
 Alix d'ORANGE, le 7 février
 Julyan DUTHEIL, le 18 février
- ◇ **Décès**
 Suzanne TOMMASONE,
 le 31 janvier
 Marie-Louise GONGORA
 veuve DITS, le 1^{er} février

PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 7 mars : Michèle Berthe
- 14 mars : Robert Roche
- 21 mars : Robert Resta
- 28 mars : Catherine Briday

ÉDITO

Simplification, avez-vous dit ? La commission Balladur a rendu ses premières propositions dans le but de réduire quelques couches au Mille-feuilles qui constitue la représentation démocratique de tous les français. Car là est bien le problème, chacun de nous peut, aujourd'hui, au plus près de son domicile, trouver un interlocuteur de l'État, qui, dans son souci de décentralisation, a eu soin de placer des centres de décision séparés sur tout le territoire. Après restructuration, et donc recentralisation, chaque français se retrouvera un peu plus éloigné et un peu plus anonyme dans un pays où le partage du pouvoir reste le fondement de notre démocratie. Les financements croisés des régions, des départements et des communautés de communes seraient remis en cause, au risque de ne dépendre du bon vouloir que d'une seule de ces collectivités et de remettre en cause nombres de projets structurants de nos communes.

Simplification, avez-vous dit... Peut-être mais à quel prix !!

Le Maire, Pierre Goubet

Sommaire

- ⇒ P2 & 3 : **Pendant ce temps à la mairie**
- **Flashes et conseil en bref**
- **Re-signer le CEL ?**
- **Aide à l'enfance tibétaine**
- **La Bergerie en écho**
- ⇒ P4 & 5 : **Ça bouge Saint-Maurice**
- **Crêpes à la Roseaie**
- **Monsieur Carnaval**
- **Une visite... Des souvenirs !**
- **Café-théâtre**
- **Noces de platine**
- **El Mawlid, le 9 mars 2009**
- ⇒ P 6 & 7 : **Du côté des associations**
- ⇒ P 8 : **vie pratique**
- ⇒ **Supplément**
- **Le Budget Primitif voté**

COMMUNIQUER : MAITRE MOT DE NOTRE ÉPOQUE

Parmi les commissions extra municipales, il existe la commission INFORMATION COMMUNICATION qui se compose de huit membres : Marc Micoud, Christian Trillaux, Joëlle Chanal, Jacqueline Accardo, Cémicha Mallem, Catherine Briday, Elie Khoury et Benoit Doré. Son rôle est important car elle doit informer sur ce qui se passe dans la commune :

** au niveau des événements commémoratifs, festifs ou autres

** au niveau des institutions, comme, par exemple, les dates des inscriptions dans les écoles ...

** au niveau de la mairie : c'est le cas des inscriptions sur les listes électorales, des dates, puis des comptes rendus du Conseil Municipal ... Notons également les informations sur les travaux de voirie, les rappels de la Police Municipale, les conseils du service d'urbanisme, les évocations des activités péri ou extra scolaires....



De gauche à droite : Marc Micoud, Joëlle Chanal, Christian Trillaux, Jacqueline Accardo, Cémicha Mallem, et Catherine Briday

Mais la communication est souvent difficile bien que toute l'équipe essaye d'y consacrer du temps.

Premier souci : l'absence de reporters pour le principal outil Les Echos de Saint Maurice. Roger Berthe y a consacré énormément de temps pendant les sept premières années du journal, puis a passé la main, très pris par d'autres activités. Jacqueline Accardo et Cémicha Mallem ont pris le relais. Vous vous sentez une âme de rédacteur ?... venez rejoindre la commission ! Bien sûr, toutes les associations sont invitées à nous rendre compte de leurs projets, de leurs activités et manifestations.

Bien sûr, il est demandé aux autres commissions des comptes rendus sur leurs travaux, mais résumer tout ce qui a été évoqué pendant les réunions se révèle difficile, d'autant plus que chaque groupe de travail ne fait souvent que préparer des propositions de décisions. Or, ces travaux préparatoires orientent parfois vers des pistes qui ne sont pas toujours suivies par le

Et pendant ce temps, à la Mairie...

n° 84 - mars 2009

FLASHES

♦ **Les trois taxes, foncière, bâti et non bâti, ne seront pas augmentées en 2009.**

♦ **Saviez-vous que vers 1620, à Mexico, la colère des tailleurs ne cessait de gronder ? Une forte communauté chinoise venait de s'installer et offrait des vêtements à bas prix qui ruinaient la concurrence. Étonnant, non ? (extrait de Voyage aux pays du coton, d' Erik Orsenna)**

Permanences "Affaires sociales" de Mmes Berthe et Pons :

Lundis 9 et 16 mars de 14 h à 15 h 30
Samedi 28 mars de 10 h à 11 h 30
De préférence sur rendez-vous à la mairie : 04 78 55 14 08

RE-SIGNER LE CEL ?

Faut-il rappeler à quoi correspond ce sigle dont il a été question plusieurs fois dans ce journal ? Peut-être.

Le Contrat Educatif Local (C.E.L.) est un dispositif qui acte officiellement une partie de ce qui se fait dans la commune.

Signé avec la DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport), ce contrat subventionne partiellement des actions pour l'enfance et la jeunesse rattachées au projet éducatif municipal. Ce projet voulu par l'équipe actuelle regroupe d'autres contrats comme le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) pour la réhabilitation des Folliets, le CLAS (Contrat Local d'Action Scolaire), le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse), et beaucoup d'autres actions qui n'entrent pas dans le cadre d'organismes officiels, mais qui sont menés par diverses associations en partenariat avec la Municipalité.

Or, le C.E.L. précédent est arrivé à terme. L'Equipe Municipale a décidé de demander sa reconduction pour 2009-2012 afin de soutenir le projet éducatif pour Saint-Maurice.

LE CONSEIL EN BREF (29 janvier 2009)

• **Désignation d'un conseiller municipal au sein de la commission « Voirie - Bâtiments »**
M. Michel Bécavin, conseiller municipal nouvellement installé, a fait part à M. le Maire de sa volonté de participer aux travaux de la commission « voirie - bâtiments communaux ».

Le conseil, à l'unanimité, accepte d'intégrer M. Michel Bécavin à la dite commission.

• Finances

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à définir les grandes orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2009 dont le vote est prévu le 26 février 2009. Une note d'information a été envoyée préalablement à la séance.

M. le Maire introduit le débat d'orientation budgétaire (DOB) en rappelant son objectif et son caractère obligatoire.

Débat d'orientation budgétaire 2009 : Budget principal

Mme Roy, adjointe aux finances, rappelle tout d'abord que les dotations de l'Etat et la modification des bases d'imposition des taxes locales n'ont pas été encore notifiées au service comptabilité de la commune, et de ce fait les recettes de fonctionnement ont été élaborées à l'aide de différents indicateurs de croissance et de conjoncture nationaux. A la lecture de ces derniers, une baisse des recettes de fonctionnement est à envisager, celles-ci étant diminuées d'autant plus du fait de la prise en compte de l'impact du recensement 2007.

C'est dans ce contexte que le budget 2009 sera élaboré, et d'ores et déjà les différents adjoints en charge des services communaux en collaboration avec les chefs de service ont effectué des efforts pour contenir au maximum les dépenses voir les diminuer dans la mesure du possible en conservant la même qualité de service. Ces efforts permettent de ne pas augmenter les impôts locaux dont les taux de la commune restent inférieurs à la moyenne des communes de même strate, et de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements.

M. le Maire rappelle à cette occasion qu'une réflexion est en cours au sein de la communauté de communes. Celle-ci consiste à évaluer la perte de dynamisme des recettes de fonctionnement depuis le passage à la taxe professionnelle unique et comment compenser l'augmentation des charges de fonctionnement en jouant sur la dotation de solidarité communautaire.

Mme Roy profite également des questions de l'assemblée pour approfondir certains points :

- les effectifs sont-ils suffisants ? (M. Roux) : Les besoins existent, mais afin de contenir les dépenses de fonctionnement, il n'est pas envisagé d'embaucher de personnel supplémentaire notamment aux espaces verts.

- cela entraîne-t-il une sous-traitance de certaines tâches ? (M. Bécavin) : M. le Maire informe l'assemblée qu'aucune sous-traitance n'est actuellement réalisée pour des tâches incombant habituellement aux services techniques et qu'au contraire les travaux en régie sont en développement constant.

Pour répondre à M. Roux sur le projet de réaménagement du quartier des Folliets, Mme Roy explique que la somme prévue au budget 2009 concerne la maîtrise d'œuvre car pour le moment des négociations sont en cours avec les bailleurs sociaux pour le financement de ce projet que la commune ne pourrait supporter seule.

Débat d'orientation budgétaire 2009 : Budget annexe de l'assainissement

Tous les travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement sont maintenant terminés, cependant une somme d'environ 10 000 € sera budgétisée pour des petits travaux et en cas d'urgence imprévue. Ce budget s'autofinance par les contributions prélevées sur les factures d'eau.

Le contrat de délégation du service de l'assainissement a été reconduit pour une année supplémentaire et se terminera en avril 2010. Il est donc prévu au budget 2009 une enveloppe financière nécessaire à la procédure de délégation de service public qui sera lancée prochainement.

Prochain conseil municipal :
jeudi 10 mars
à 20 h 30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Des bandes dessinées pour les jeunes et les adultes : « *Les blagues de Toto* » (tomes 6 et 7), une nouvelle série signée Poinso et Lang « *Le donjon de Naheulbeuck* », mais aussi Garsfield et Cubitus. Pour les grands : les trois volumes suivants de « *Magasin Général* » de Loisel et Tripp et le premier volume de *Mattéo* la nouvelle série signée Gibrat.

Des polars : « *Claire de Lune* » de J Deaver, « *Double Salto* » de G Lira, « *Pur porc* » de JP Brighelli.

Des récits des enquêtes : « *Le monde selon K* » de P Péan, le livre qui fait scandale. « *Je sais pourquoi chante l'oiseau en cage* », « *Tant que je serai noire* » : deux livres autobiographiques de Maya Angelou ». Le premier est le récit d'une enfance noire dans les années 30 en Amérique, devenu un classique de la littérature américaine, le second emprunte le parcours d'une militante de la cause noire aux côtés de Martin Luther King et Malcom X puis en Afrique du Sud contre le colonialisme et l'Apartheid.

Des romans : « *J'aurais voulu être égyptien* » de A. El Aswany (les lecteurs ont plébiscité *Chicago*), « *En bas les nuages* » le dernier Dugain, « *Noir de lune* » A Sebold, « *Un juif pour l'exemple* » J Chessex, « *La beauté du monde* » de M Le Bris, « *Les vents contraires* » d'O. Adam.

Café lecture : la dernière rencontre a eu lieu le 2 février, animée par Joëlle Chanal, les fidèles lectrices ont tourné ensemble les pages de leurs lectures partageant avis et expérience. En avant première, le roman de Philippe Besson « *La trahison de Thomas Spencer* » : agréable à lire, il s'agit de l'amitié entre deux frères. A partir de 1945, on passe en revue tous les grands événements qui ont fait l'Amérique (racisme, Droits civiques, Kennedy, la conquête de la lune). Seul regret : on comprend très vite, trop tôt sans doute, l'épilogue de cette relation entre deux frères et une fille.

En ce qui concerne « *Le fait du Prince* » il est à réserver aux inconditionnels d'Amélie Nothomb.

Drôle et terrifiant, réédité sous le titre « *Piège nuptial* » dans une nouvelle traduction, le roman de Douglas Kennedy n'a rien perdu de sa qualité.

Inquiétant « *Le Contrat* » de Grisham au royaume de la corruption et de la manipulation chez les grands pollueurs.

Prochain café lecture le lundi 23 Mars à 14h 15 à la bibliothèque

J. D.

Atelier jeunes lecteurs

Je m'appelle Gaël et j'ai fait mon stage de 3^{ème} à la bibliothèque en février. J'ai choisi de parler de trois genres de livres différents : un roman pour jeunes ados, une BD et un livre documentaire.

« *LA QUÊTE D'EWILAN* » de Pierre Bottero : ce sont les quêtes d'une personne qui vient sur terre et qui a découvert avec son ami Salim son immense pouvoir. Il y a six livres avec de grandes aventures. Ces aventures sont pleines d'actions, de rencontres, d'humour tout en gardant une atmosphère sérieuse et très vivante, surtout avec les futurs amis d'Ewilan découverts au fur et à mesure du récit.

« *PAPYRUS* » de Gieter : la BD est une histoire à la fois drôle et réaliste et elle touche à la mythologie égyptienne. Avec Papyrus apparaît un nouveau personnage Théti, la princesse d'Égypte qui l'accompagnera dans toutes ses aventures et qu'il doit protéger. Le lecteur est transporté dans des endroits fascinants, effrayants et mythologiques.

« *100 infos à connaître .CHATEAUX ET CHEVALIERS* » est un livre intéressant, facile à comprendre grâce à un vocabulaire simple et détaillé. L'histoire et le système médiéval sont expliqués simplement dans ce livre pour petits et grands. Le lecteur voyage à travers les batailles, les châteaux forts, les chevaliers, etc ... Bonnes lectures

Gaël

DES BUGNES PAR KILOS

L'équipe du Sou des Ecoles, pleine d'énergie, vient de réaliser l'opération 'bugnes'.

La vente a eu lieu les lundi 23 et mardi 24 devant les écoles, mais le travail avait commencé dès le dimanche pour préparer la fabrication du lundi. Après le pétrissage de la pâte, gracieusement réalisée par le boulanger du Mas Rillier (pâte comprenant tout de même 240 œufs et 30 kilos de farine ! Mais la recette restera secrète!), il a fallu la séparer en pâtons, lui donner une forme de bugne et enfin procéder à la cuisson. Ce travail était effectué par une quinzaine de parents bénévoles, assistés de la compétence des gérants de la pizzeria d'Amalo. La bonne humeur générale, ainsi que la qualité obtenue pour un prix sans augmentation par rapport à l'année dernière ont assuré le succès de la vente: il ne reste plus rien!

Comme pour toutes les manifestations du Sou, l'intégralité des bénéfices profitera aux enfants des écoles pour diminuer le coût des sorties scolaires. Un bel exemple de solidarité concrète que toutes ces personnes ont mis en place avec un grand dévouement, merci à ces personnes formidables!

P. C.



Suite de la page 1

Conseil Municipal, soit parce que la réflexion a avancé entre temps et a conduit à des conclusions différentes, soit parce que des raisons administratives ou des impératifs financiers barrent la route.

Deuxième souci : la fabrication artisanale du journal. Merci à nos deux bénévoles Catherine Briday et Joëlle Chanal qui saisissent les articles, organisent la mise en page et les illustrations sur un ordinateur de la Mairie.

Merci également à ceux, dont Marc Micoud et Jean Lemaître qui s'occupent de l'impression, du pliage...plus tous ceux qui assurent la distribution, là encore pour diminuer les coûts (économie d'environ 2000€ pour les finances communales, donc des économies pour les Mauriciens). Heureusement, le site Internet complète l'information. Ce site existe depuis 2003. Il a été réalisé dans le cadre de la CCMP et présente un grand éventail de rubriques concernant la vie locale. Sachez qu'il est, actuellement, en restructuration : il a changé d'hébergeur et il bénéficiera bientôt d'une charte graphique plus contemporaine. J. A.



Quelques uns des distributeurs bénévoles, de gauche à droite :

1er rang : Serge Delorme, Madeleine Josserand, Jocelyne Chagnon et Chantal Baudeneau. 2nd rang : Marc Micoud, Georges Michaud, Christian Trillaux et Jean Lemaître.

LA BERGERIE EN ÉCHO

Petite escale dans notre merveilleux voyage autour du monde dans le pays des « supers héros ». Spiderman, Superman, Hulk... nous ont fait voyager durant 10 jours dans un monde rempli de pouvoirs mais aussi de gros vilains méchants, pouah !! Masques en tout genre, cartes à gratter pour les buildings de New-York, artisanat périlleux en terre, fabrication de puzzles, épreuves sportives alliant force, courage, dextérité et réflexion ont fait des p'tits loups de supers héros surtout lorsqu'il a fallu combattre les affreux loups garous qui envahissaient le village et dévoraient les habitants. Un petit tour au centre J. Brel à la rencontre d'une drôle de petite ballerine PAMELLA, puis nous avons fait connaissance de VOLT un petit chien super sympa et enfin nous avons découvert des enfants héros dans leur genre lorsqu'ils ont défendu leur village de TIMPELBACH. Pendant ce temps, les petits découvraient la partie sud de ce pays avec les Pokémon, Spiderman et les tortues ninja en plein entraînement, mais aussi une ribambelle de drôles de petites bêtes comme Belle la coccinelle, Mireille l'abeille, Camille la chenille, son ami Siméon le papillon et la limace, l'araignée... un univers enchanté et rempli d'aventures extraordinaires. Pour cela il a fallu mettre des masques que les enfants ont fabriqué afin de pénétrer dans le monde fantastique des supers héros et voilà qu'à leur tour ils étaient métamorphosés en personnages fantastiques et presque méconnaissables, accrochés au mur, en portraits de famille,

AIDE À L'ENFANCE TIBÉTAINE

Le 10 mars est une date importante pour le peuple tibétain. C'est le 10 mars 1959, en effet, que les Tibétains de Lhassa se soulevaient contre l'armée chinoise laquelle avait envahi leur pays, prélude d'un ethnocide qui se poursuit depuis presque 50 ans. En cette année 2008, qui fut l'année des Jeux Olympiques en Chine, rien n'a changé pour le peuple tibétain, bien au contraire. Les Tibétains ne sont toujours pas libres d'exprimer leur identité culturelle et religieuse au Tibet. Nombre d'entre eux ont donc choisi l'exil et actuellement 700 à 800 personnes, chaque année, essayent de franchir les frontières à leurs risques et périls, pour vivre conformément à leur philosophie et à leur culture.



L'association Aide à l'Enfance Tibétaine contribue depuis 25 ans à leur autonomie grâce au parrainage d'enfants et de personnes âgées réfugiés et au financement de projets de développement durable.

Vous savez sans doute, que l'une des actions principales de cette commémoration consiste à hisser le drapeau du Tibet sur le plus grand nombre de Mairies, en France et en Europe. Le 10 mars 2009, comme 64 communes de l'Ain, Saint-Maurice manifestera ainsi sa solidarité et son inquiétude envers les droits fondamentaux de ce peuple opprimé et fera flotter le drapeau du Tibet sur le fronton de sa Mairie.

Aide à l'Enfance Tibétaine, Ambérieu-en-Bugey
Tel. 04 74 38 18 59



sous formes d'ombres chinoises. Petit jeu pour les parents : reconnaître son enfant houlà la ! pas facile ! Les enfants ont fabriqué des ailes et le masque de Siméon pour voler et pour ne pas oublier leurs nouveaux amis, ils les ont immortalisés en terre et en pâte à sel, voire même

en plâtre pour la chenille ou l'abeille.

Et c'est ainsi qu'au fil des jours nous avons cheminé dans ce pays. De temps en temps, il y eut les rencontres avec un personnage qui habite cet univers : il est né avec un crayon et comme il est sympa il nous a montré comment dessiner les supers héros. C'est étrange, mais il nous semble bien l'avoir déjà rencontré en Asie où nous avions dessiné des mangas et même que lui aussi s'appelait Camel.

Le voyage s'est terminé avec le soleil pour une fois et nous avons tous repris notre machine à voyager dans le monde avec Cécile, Rachida, Emilie, Loriane, Priscilla, Najia, Karyn et Sébastien. Nous avons atterri mercredi 25 février en Europe. Heureusement que personne n'a le mal de l'air !!!!

Au fait tu peux monter en route, pas de problème : l'échelle pend au bout de notre machine, tu ne peux pas la rater il y a beaucoup de bruit et des enfants partout, alors renseigne toi à la Mairie pour connaître tout de notre périple et venir avec nous. A bientôt.

Les inscriptions pour les vacances d'avril débiteront lundi 9 mars en Mairie au bureau du centre de loisirs (horaires les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 16h à 18h30). Attention les places sont limitées !
K. L.

AMITIÉ LOISIRS EN ASSEMBLÉE

L'Assemblée Générale annuelle du Club « Amitié Loisirs » s'est ouverte le mercredi 28 janvier à 14h30, en présence d'une cinquantaine de participants.

Danièle Gréau, la Présidente remercie la direction et le personnel de la Roseraie pour son accueil, Madame Berthe, représentant la municipalité, pour sa présence. Elle exprime sa satisfaction du nombre d'adhérents présents, et a une pensée pour les membres décédés cette année.

Dans son rapport moral, Danièle Gréau souligne la bonne fréquentation et l'intérêt apporté aux différentes activités, remercie vivement tous les membres du Conseil d'administra-



tion, ainsi que le bureau pour l'assiduité aux réunions et le travail accompli, plus particulièrement à Jeanne Prévôt et Eliane Perrin pour avoir pallié à ses absences du mardi.

Olga Hadjadj, la secrétaire, fait le bilan des activités et des sorties qui se sont déroulées dans l'année 2008, et informe que les propositions pour le premier semestre 2009 seront affichées au Club, dès que tout sera finalisé, les propositions connues ce jour sont un voyage d'une journée, une visite guidée de Montluel sur la journée, et pour le deuxième semestre, un voyage de 4 jours. Bien entendu, les activités hebdomadaires continuent.

Le quitus est donné à la présidente pour sa bonne gestion du Club.

Pierre Prévôt, le trésorier, présente les comptes. L'année se termine sur un solde positif. Les comptes sont approuvés par

l'assemblée.

Le renouvellement des membres du C.A. se faisant par tiers, 4 membres étaient à élire. Les candidats étaient : René Baillet, Jeanine Hole, Pierre Prévôt, Jeannette Venturini, tous réélus.

Les membres du C.A. participant dans les commissions sont redéfinis.

L'élection du bureau a lieu lors de la réunion du Conseil d'Administration du 18/2.

Présidente Danièle Gréau

Vices présidentes : Jeanne Prévôt, Eliane Perrin, Claudine Barrot

Secrétaire : Olga Hadjadj

Secrétaire adjointe : Jeannette Venturini

Trésorier : Yves Roux

Trésorier adjoint : René Baillet

Dernières activités :

Après-midi crêpes à l'école maternelle le 2 Février, 5 personnes du club étaient présentes, les enseignantes satisfaites, les enfants très heureux ont bien échangé avec les membres du club.

Activités à venir :

- le 3 Mars sortie publicitaire avec un loto l'après-midi, au Col de la République, avec repas à l'Auberge du Grand Bois à la Versanne dans la Loire, prix 9€.

- le 17 Mars, nous recevrons une classe de l'école maternelle pour une après-midi crêpes.

- le 27 Mars, sortie à Montluel, repas au restaurant Le Cheval Blanc et à 15 heures visite guidée de la vieille ville, 15€ pour les membres et 22€ pour les extérieurs, 4€ pour les personnes qui ne souhaitent pas participer au repas.

- le 3 Avril, proposition d'un après-midi jeux de société avec les enfants de l'école maternelle.

- le 11 Mai, chant de la chorale à l'école maternelle.

Club Amitiés Loisirs 7 rue des Ecoles

01700 St Maurice de Beynost

Pour le club Amitié Loisirs Y. R.

SAMEDI 14 MARS VENTE DE TARTES cuites au feu de bois

par le MIRIBEL COTIERE ATHLETISME

sucré : 6 €, crème : 6 €, pralines : 7 €, pépites de chocolat : 7€, oignons : 7 €

Vente à la pièce ou prix spécial par lot

Points de vente (8 h 30/13 h) :

Supermarché Champion

La Poste de Miribel

Place du Marché de Miribel

Place du Marché de Saint Maurice de Beynost

Réservation : 04 78 55 30 16



Organise une soirée « CRÊPES »

le 28 mars 2009 à partir de 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Maurice de Beynost.

Nous vous rappelons que cet événement se fait dans un cadre convivial et familial. N'hésitez pas à inviter vos parents et amis. Toutefois si malgré vos efforts un nombre minimum de 100 personnes n'était pas atteint nous serions malheureusement dans l'obligation d'annuler cette manifestation.

Nous comptons donc sur votre participation et ...

MERCI...pour tous nos enfants !!

Cette manifestation est soumise à réservation avant le 21 mars au 06 70 93 67 76



CRÊPES À LA ROSERAIE

Les choses les plus simples sont souvent les plus appréciées surtout si le geste est sincère. Cette année encore, Jeannine a fait sauter les crêpes dans la cuisine de la Résidence "La Roseraie". Marie Claude et Laure complétaient l'équipe de marmitons. En accompagnement : café chocolat et confitures pour la garniture. Une Chandeleur très appréciée des Résidents. J. D.

MONSIEUR CARNAVAL

Mardi-Gras a été dignement célébré à l'école maternelle ce 24 février à 11h...

Princesses, astronautes, coccinelles, indiens, et autres héros étaient réunis sous le soleil dans la cour nord...



Autour du mexicain réalisé en papier mâché par la grande section, les enfants des 6 autres classes ont déposé leurs pantins avant d'entonner une jolie chanson de carnaval avec percussions corporelles.

Les pompiers, fidèles au rendez-vous depuis 13 ans ont mis le feu à ces bonhommes hiver sous les cris de joie de nos jeunes mauriciens... Ce moment festif s'est clôturé par de longues farandoles très colorées sous les yeux bienveillants des familles très nombreuses au rendez-vous... C. D. V.



UNE VISITE... DES SOUVENIRS !

Une visite intéressante, qui a beaucoup plu aux résidents de "La Roseraie" : l'église Notre Dame. Les bénévoles de la commission sociale et des habitants de Saint-Maurice avec leurs petits enfants ont transmis leur mémoire. La nouvelle église a été construite en 1970, beaucoup plus vaste que l'ancienne, avec une salle de réunion. Ils ont contemplé la dernière statue en bois "la vierge et l'enfant". Un tronc de noyer donné par un habitant de St Maurice, Alexis, a été façonné par René, le modèle étant une idée de notre ancien curé Jean Tissot.

Quelques explications ont ensuite été données sur notre ancienne église ainsi que sur la chapelle en bois des cités, se situant, de 1930 à 1972, à l'emplacement de la cantine de Toray... peu de Mauriciens s'en souviennent !

M. J.



Les animatrices ont fêté le carnaval avec les enfants fréquentant les restaurants scolaires ce mardi 24 février :



sur la photo en maternelle: Emilie, Najia en Peter Pan, Priscilla le bébé et Cécile. Adeline, Loriane et Béatrice pour la joie des enfants à la Sathonette avaient emprunté pour l'occasion le look « Baba-cool » et « loubard ». Rachida et Jamila s'étaient également costumées respectivement en mexicaine et en cuisinière pour ce temps festif.

NOCES DE PLATINE

C'est en famille que Michel et Marie Lambrinidis ont fêté leurs 70 ans de mariage. Des noces de platine en toute sérénité pour ce couple de mauriciens. Michel est né en Grèce à Léros en 1912. La famille compte 5 enfants quand le papa est tué en 1914 lors des combats dans les Dardanelles. Pour faire face la jeune veuve doit placer ses enfants. Michel minutieux et très adroit apprend la micro mécanique chez un dentiste prothésiste. En 1930 la famille émigre en France et arrive à Saint-Maurice de Beynost où Michel Lambrinidis est embauché à la Société Lyonnaise de textile.

Là encore son adresse et sa précision font merveilles : il y fera toute sa carrière de la SLT à CIPSO en terminant à la Cellophane responsable du secteur mécanique. C'est le 18 février 1939 qu'il épouse Marie. Elle est couturière et née en 1921 à Salon de Provence. Le jeune couple s'installe dans les immeubles des cités. Les enfants arrivent et la famille



déménage de l'autre côté de la rue Pasteur dans la maison qu'ils occupent toujours. Trois enfants naîtront de cette union : Jacques, l'ainé qui habite Lyon, a fait toute sa carrière à Rhône Poulenc puis Toray tout en s'investissant au tennis à l'OSM tennis puis au tennis Corpo. Puis Irène, la fille de la famille installée à Dagneux et Emmanuel, le petit dernier toujours à Saint-Maurice, très impliqué dans le monde associatif à l'OSM foot pendant des années et aujourd'hui président de Défense de la Côte et du cadre de vie de Saint-Maurice. Aujourd'hui M. et Mme Lambrinidis ont 7 petits enfants et un arrière petit fils de 2 ans Thomas. Jardinier passionné, Michel Lambrinidis, 96 ans, cultive toujours son jardin rue Curie : 35 pieds de tomates et 100 pieds de pommes de terre et pas une mauvaise herbe ne vient déranger l'organisation des parcelles. Les échos se font le porte parole des mauriciens pour souhaiter un superbe anniversaire à M et Mme Lambrinidis. J. D.



CAFÉ THÉÂTRE : « UNE PREMIÈRE EN ÉCLATS DE RIRE À GUICHETS FERMÉS »

Pari réussi pour la commission culturelle et le Centre Marcel Cochet qui inauguraient une mini saison de café théâtre ! S'appuyant sur la tradition théâtrale toujours présente au Centre, l'idée fut rapidement concrétisée et une première programmée le 30 janvier. Les organisateurs avaient pris le parti du rire avec Vincent Piguet. En première partie, Mounir a ouvert le bal avec des textes percutants et sans concession : de la sortie en boîte, à l'agence de l'ANPE en faisant un tour chez le médecin : ou comment rire des mésaventures d'un jeune issu d'une « minorité visible » comme dirait le politiquement correct. Regard acéré, répliques qui fusent, tour à tour : danseur, centenaire, épouse brimée, macho de service, médecin, meilleur ami...

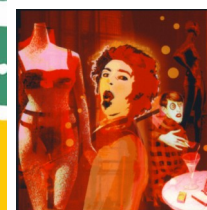


Vincent Piguet trace des portraits au vitriol aussi drôles qu'atypiques. Au-delà des tabous, des bienséances. L'acteur auteur joue avec les mots, les images. Une salle comble a réagi au quart de tour à une scénographie travaillée aux répliques taillées à la mesure du talent de Vincent Piguet. Installée en version café théâtre avec tables, boissons et friandises, la salle de spectacle du Centre Marcel Cochet a résonné longtemps des cascades de rires.

Prochain spectacle :

Place au Cabaret pour la deuxième soirée de café théâtre ! Une soirée doublée puisque la compagnie « peut être » se produira le vendredi 20 et le samedi 21 mars à 20h30. Titre du spectacle : « Ça va » ou le cabaret des enchantés. Dans une mise en scène d'Olivier Desmaris, un répertoire de chansons françaises allant de Fréhel à Juliette en passant par Brel, Montant et Vian, des personnages colorés...

« Ici la vie est belle, les soucis s'envolent au rythme des notes, qui viennent chatouiller les oreilles. Vos yeux sont jaloux ? Patience les mots se mêlent aux images et aux sons Aie les ennuis commencent ! » Retenez-bien les dates : 2 soirées vendredi 20 et samedi 21 mars à 20h30 au Centre Marcel Cochet. Entrée : 12 € boisson comprise. Réservations au 04.78.55.13.90 ou cdlcochet@free.fr J. D.



LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES BRETEL vous propose

FEIJOADA

TABLE D'HÔTE aux saveurs BRESILIENNES

VENDREDI 6 MARS 2009 à 19h30 14€

Dont 3€ reversés à l'association AMVIDANOVA

SOIREE DANSANTE
EXPO PHOTO
VENTE D'ARTISANAT

Objets locaux: artisanat, bijoux, décoration

Vente au profit de l'association AMVIDANOVA

Expo photo du 2 au 13 Mars 2009

Infos et réservations: 04.78.55.53.30 ou accueil.jacquesbrel@free.fr

Événements et fêtes Musulmanes : EL MAWLID, LE 9 MARS 2009

Le Mawlid est une fête qui commémore la naissance du Prophète Mahomet, fondateur de l'Islam. Elle se célèbre à une date arbitraire, le troisième mois de l'année, soit le 12 de Rabia al Awal 1429, de l'année musulmane. Cette fête est aujourd'hui célébrée par bon nombre de communautés musulmanes dans le monde.

Mahomet est né à La Mecque, en 570 après J.C. La célébration de la naissance du Prophète n'était pas connue dans les premières années de l'Histoire Islamique. Cette fête a été instituée au XIème siècle en Égypte. Certains la considèrent comme une innovation. Maintenant c'est une fête nationale dans la plupart des pays arabes.

Tout comme Noël, célébrant l'anniversaire de Jésus, l'anniversaire de la naissance du prophète se fête par des processions, des conférences et des récits sur la vie du Prophète. A la Mosquée est organisée une cérémonie religieuse à l'occasion du Mawlid. Une journée est dédiée à la lecture du Coran. C'est aussi, en Algérie et en Afrique, une grande fête populaire animée, de gaieté, de lumières, d'abondance de pâtisseries orientales et de chants jusqu'à l'aube. Cette fête est devenue avec le temps une tradition sacrée pour la plupart des familles algériennes. C. M.

